



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) de la société: **TORA SA**
2. Statut juridique de la société: Société anonyme
3. Siège de la société jusqu'à présent: Genève
4. Nouveau siège de la société: Uccle (Belgique)
5. Décision de transfert du siège par: assemblée générale extra-ordinaire
6. Date de la décision: 22.11.2012
7. Echéance de préavis des créances: **30.01.2013**
8. Adresse pour la déclaration des créances:
TORA SA
c/o Comservice SA, 34,rue De-Candolle, 1205 Genève
9. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société d'annoncer leurs prétentions.
10. Remarques: les créanciers peuvent exiger de la société, dans les deux mois à compter de la dernière publication de l'avis, qu'elle satisfasse à l'une des trois conditions alternatives suivantes : garantir leurs créances, prouver que le transfert de siège ne compromet pas l'exécution de leurs créances ou éteindre celles-ci.

Etude Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

06951792



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 29.11.2012, No 233, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Sitzverlegung ins Ausland und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.163ff.IPRG - Transfert du siège à l'étranger et appel aux créanciers selon art.163sqqLDIP - Trasferimento della sede all'estero e invito ai creditori ai sensi dell' art. 163 segg.LDIP